

journal le 1500

Journal provincial

VOLUME 38, NUMÉRO 1 • MARS-AVRIL 2019



ENSEMBLE!!!



POUR LES 3 PROCHAINES ANNÉES!

Journal le 1500

Le **Journal Le 1500** est un bulletin d'information publié par le **Syndicat des employé-es de métiers d'Hydro-Québec**, section locale 1500 du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ).

Président provincial : Stéphane Michaud
Secrétaire général : Sylvain Dubreuil

, 514 387-1500
, 800 361-8526
; scfp.1500.org
semhq@scfp1500.org



Responsable communications :
Emmanuel Patola
Conception, montage et traitement de textes : Mélanie Clément
Relecture : Nathalie Ialenti

Tirage : 8 763 exemplaires distribués gratuitement à tous les membres de la section locale 1500.

Impression : Atelier Québécois offset 1998 inc.



Imprimé avec des encres végétales sur du papier fabriqué au Québec certifié Écom-Logo et contenant 100% de fibres recyclées postconsommation et désencrées sans chlore certifié.



La reproduction totale ou partielle des articles contenus dans le journal le 1500 est encouragée. Prière d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Note : la forme masculine utilisée dans ce journal désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

Si vous ne désirez pas recevoir la version papier du journal le 1500 à domicile, demandez que l'on vous retire de la liste d'envoi en communiquant avec nous à l'adresse suivante:
christinefontaine@scfp1500.org

Vous pouvez aussi consulter la version électronique du journal sur notre site Internet ou pour **effectuer votre changement d'adresse** au **www.scfp1500.org**

VOICI LES DIFFÉRENTS SUJETS DES RÉSEAUX QUI ONT ÉTÉ DIFFUSÉS DEPUIS NOVEMBRE 2018

AFFICHAGE DEVANCÉ - POSTES VACANTS 1500

5 DÉCEMBRE 2018 - Volume 38, numéro 20

RÉSULTATS ÉLECTIONS PROVINCIALES 2019

28 JANVIER 2019 - Volume 39, numéro 1

RÉSULTATS ÉLECTIONS RÉGIONALES 2019 (POSTES ÉLUS)

11 FÉVRIER 2019 - Volume 39, numéro 2

COMPLEMENT DES POSTES PERMANENTS MÉTIERS

25 FÉVRIER 2019 - Volume 39, numéro 3

ÉQUIPES RELÈVE ET APPRENANTS 1^{RE} ANNÉE - DISTRIBUTION

20 MARS 2019 - Volume 39, numéro 4

RÉSULTATS ÉLECTIONS RÉGIONALES 2019

21 MARS 2019 - Volume 39, numéro 5

VOUS POUVEZ CONSULTER LES DOCUMENTS COMPLETS SUR NOTRE SITE WEB AU
WWW.SCFP1500.ORG

Offre enrichie chez SSQ Assurance pour nos membres



En tant que membre du centre communautaire des syndiqués et syndiquées d'Hydro-Québec, en plus de couvrir votre auto et votre habitation, SSQ Assurance vous fait également profiter d'une gamme complète de produits d'assurance sous un même toit ; assurance vie, maladies graves et voyage.

Parlons d'assurance voyage :

Par l'entremise de sa filiale assurancevoyages.ca et notre centre d'appel, SSQ Assurance vous offre des protections d'assurance voyage en fonction de vos besoins et de votre état de santé.

Je suis déjà couverte par mon assurance collective, pourquoi acheter plus d'assurance voyage?

Même si la majorité d'entre nous détiennent une assurance collective ou même une carte de crédit offrant une garantie d'assurance voyage pour les frais médicaux d'urgence, gardez l'œil ouvert quant aux définitions de cette protection! Selon votre contrat, un plan complémentaire pour compléter votre couverture pourrait être de mise.

Lisez bien votre contrat d'assurance voyage et au besoin posez des questions au service à la clientèle de votre assureur ou de votre émetteur de carte de crédit.

Faites appel à nos conseillers

Les conseillers d'assurancevoyages.ca et nos agents prennent le temps d'analyser les besoins de leurs clients. Ils appliquent des normes de conformité rigoureuses et s'assurent de vérifier les états de santé préexistants qui pourraient ne pas être couverts ou restreints. Ils offrent à la clientèle la meilleure solution pour leurs besoins particuliers. Voyagez sans tracas aussi longtemps que désiré!

Appelez-les pour être suffisamment couvert au **1 844 375-2529**.

Surveillez la prochaine parution afin d'en apprendre plus sur l'offre d'assurance maladies graves.

Note : Cet article vous est présenté à titre informatif seulement. En aucun cas, il ne doit être considéré comme un conseil financier ou une opinion juridique ou fiscale. Pour des conseils selon votre situation personnelle, parlez-en à votre conseiller. Jamais SSQ Assurance ne peut être tenue responsable d'une décision prise à la suite de la lecture de cet article.

LE MOT DES OFFICIERS

Consœurs, confrères,

Les élections provinciales maintenant derrière nous, nous vous remercions de la confiance dont vous faites preuve envers vos deux (2) officiers provinciaux et nous vous en sommes reconnaissants. Au niveau des élections régionales, nous félicitons les officiers et vice-présidents élus ou réélus, ainsi qu'aux vice-présidents des trois (3) régions ayant remportés leurs élections.

Le comité de suivi de la mise en application de la nouvelle convention collective, ainsi que la révision des textes et l'intégration des lettres d'entente aux articles concernés, est au travail à temps plein afin de livrer la nouvelle convention collective 2019-2023. Cet exercice complexe et minutieux prendra encore quelque temps, car il faut valider les textes et retourner à Hydro-Québec pour la mise en page aux alentours du mois d'avril et revalider le tout par la suite avant d'envoyer le tout en impression. Nous souhaitons avoir terminé cette démarche avant la période estivale afin que tous les membres reçoivent leur copie par la poste.

L'affichage des postes vacants de mars contenait à lui seul plus de 600 postes réels et la même quantité de fictifs. Cet exercice permettra de permanentiser un grand nombre de nos employés temporaires dans plusieurs unités d'affaires; nous souhaitons bonne chance à tous. Il y aura cinq (5) autres boucles d'affichage en 2019 et nous suivrons de près celles-ci afin que le tout respecte les ententes négociées par le comité de suivi.

La communication est au cœur de l'actualité dans l'entreprise et dans nos instances; nous ne pouvons passer à côté de cette réalité qui sera le défi des prochaines années. Afin d'y arriver, nous développerons dans les prochaines semaines de nouveaux réflexes en communication. Vous avez probablement vu notre petite vidéo du 14 février dernier dans laquelle nous remercions l'implication des délégués sociaux au 1500 ou même celle de la vulgarisation des remises de cotisations sur certains avantages sociaux. Cette nouvelle façon de communiquer sera de plus en plus présente et portera fruit. Il y a par contre des mises en garde à faire également, car nous ne voulons très certainement pas enlever le lien que vous avez et que vous devez maintenir avec vos structures régionales par ce nouveau moyen de communication.

Une autre réalité soulevée par les membres et la structure est le rapprochement avec la base. Nous avons très bien compris le message et ce point sera à



Richard Perreault, entouré du nouveau président provincial, Stéphane Michaud et de Sylvain Dubreuil, actuel secrétaire général

l'ordre du jour au prochain Comité Exécutif Provincial (CEP) de la fin du mois de mai.

D'ici là, nous creuserons nos méninges ensemble afin d'avoir un bon plan de match à présenter au CEP. C'EST UN INCONTOURNABLE AFIN QUE LES MEMBRES SE RAPPROCHENT DES STRUCTURES. NOUS NOUS DEVONS DE LE FAIRE PREMIÈREMENT NOUS-MÊMES. NOUS ATTEINDRONS CET OBJECTIF ENSEMBLE!

D'ailleurs, un comité de travail 1500 s'est rencontré à plusieurs reprises en 2018 afin de développer une campagne à frais partagés avec le SCFP National. Le but des travaux était de trouver, sous un thème rassembleur, un moyen de développer un plan d'action pour les prochaines années dans le but de MOBILISER nos membres ainsi que d'améliorer la COMMUNICATION. Nous terminerons nos travaux dans ce dossier au cours des prochains mois afin d'en arriver à un résultat qui saura très certainement plaire aux membres.

Nous tenons aussi à souligner le départ imminent à la retraite de notre confrère et ex-président provincial des dix-neuf (19) dernières années, Richard Perreault, qui le mérite grandement. Richard fait actuellement le transfert des dossiers ainsi que le suivi de la mise en place de la convention collective avant de quitter à la fin avril.

Nous nous gardons de l'encre pour la prochaine parution du journal afin de lui rendre un hommage bien mérité.

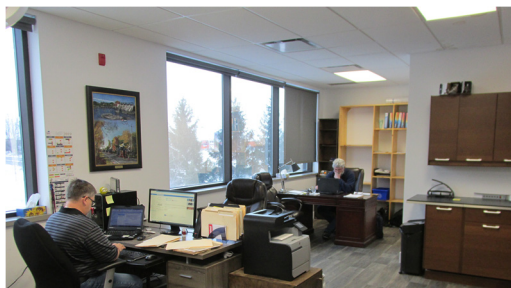
Solidairement !

RÉGION RICHELIEU

Nouveau local pour la région!

C'est le 7 février dernier qu'avait lieu le conseil régional dans les nouveaux bureaux de Brossard. Nous avons profité de la rencontre entre vos représentants pour avoir une vidéoconférence avec notre nouveau président provincial, Stéphane Michaud. Au cœur de la région et à proximité des axes routiers, c'est un excellent lieu de rencontre pour un comité régional, une formation ou encore une rencontre interrégionale. Nous sommes maintenant situés au 6705, boulevard Chevrier, suite 206 à Brossard.

Jean-Philippe Deschênes, trésorier
Région Richelieu



RÉGION ST-LAURENT

Colloque sur les droits de la personne



Chrystelle Auger
Installatrice mesurage
Responsable des droits de la personne
Région St-Laurent

Le tout premier Colloque sur les droits de la personne, organisé par le SCFP-Québec, s'est tenu les 5 et 6 décembre derniers à Trois-Rivières à l'hôtel Delta.

Deux journées des plus enrichissantes où plusieurs sujets furent abordés tels que la violence domestique, la communauté LGBTQ2S+, les femmes autochtones, etc.

J'ai beaucoup appris dans ces conférences afin de pouvoir aider mes consœurs et confrères de travail, pour mieux les comprendre et pour les appuyer dans leur diversité. Quelques personnes sont venues nous livrer un témoignage sur leur parcours syndical avec les obstacles qu'ils ont vécu, tout en affirmant que cela en valait la peine. Le dernier jour a été riche en émotions et marquant, car ce fut la commémoration de la tuerie de la polytechnique survenue le 6 décembre 1989.

Nathalie Provost, qui a été blessée et qui a survécu à ce triste événement, est venue nous parler de ce qui s'est passé ce jour-là, de son parcours et des années qui ont suivi cette tragédie. Ce fut un témoignage poignant, l'émotion était palpable dans la salle. Bref, ce fut un colloque très intéressant et instructif. J'en suis sortie plus motivée et outillée pour le bien-être de mes consœurs et confrères!



LES GRANDS PRIX SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL CNESST

HYDRO-QUÉBEC PRODUCTION ATELIER MÉCANIQUE DE SHAWINIGAN RÉGION MAURICIE

Une réalisation de l'atelier mécanique de Shawinigan est lauréate de la catégorie « Innovation » de la finale régionale des GRANDS PRIX SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL, région Mauricie et du Centre-du-Québec. Le 30 octobre dernier, l'équipe de soudeurs a reçu son prix lors du 22^e Carrefour santé et sécurité du travail Mauricie et Centre-du-Québec, à Drummondville.



La «cabane à Lionel», une cabine insonorisante pour le meulage des directrices du groupe turbine-alternateur, a été fabriquée pour contenir le bruit et la poussière de métal et arrêter les particules en rotation, advenant le bris d'une meule.

Le soudeur qui opérait le robot de meulage se trouvait à proximité de la pièce. Celui-ci était exposé à plusieurs risques : projection de particules de métal en fusion, poussières, bruit, éclatement d'une meule et robot en marche, car celui-ci fait tourner la meule. La poussière en suspension et le bruit affectaient aussi tous les soudeurs de l'atelier. La cabine permet de sécuriser la zone où le robot est utilisé.



Vidéo CNESST (libre de droits) :
<https://youtu.be/BVWJxE1nKcU>



En plus de l'équipe de préposés forage et injection de LG-4, qui est en nomination pour le Gala national des Grands Prix santé et sécurité avec sa nacelle pour grue à unité de forage intégrée (voir notre article de l'édition précédente de ce journal), l'atelier mécanique de Shawinigan se retrouve aussi en lice pour ce gala national qui aura lieu à Québec au printemps.



«Nous sommes très fiers de toute l'équipe de l'atelier mécanique de Shawinigan. Ils ont ciblé un danger et ont pris soin de l'éliminer à la source. Bravo et bonne chance au Gala national des Grands Prix santé et sécurité » - **Pierre MacDonald**, président de la région Mauricie.

Emmanuel Patola
Responsable du comité provincial de communications



Source: CNESST

COMITÉ DROITS DE LA PERSONNE



Le 8 mars dernier, c'était la Journée internationale *des droits* des femmes. Cette année, à l'initiative du Collectif 8 mars, l'appellation de la journée fut modifiée pour remettre l'accent sur *les droits* des femmes et lui rendre son importance.

Cela visait aussi à lui redonner une perspective militante et féministe, car depuis plusieurs années déjà la « Journée de LA femme » ou encore la « Journée DES femmes » est régulièrement dénaturée et utilisée dans un but commercial qui renforce certains stéréotypes, comme la St-Valentin ou la fête des Mères, à l'occasion desquelles on offre des fleurs ou des rabais sur divers produits censés plaire aux femmes. C'est aussi pour éviter de vider de son sens cet important évènement, c'est-à-dire celui de dénoncer les nombreuses discriminations, inégalités et violences qui perdurent à l'égard des femmes.

L'ÉPINGLETTE: SYMBOLE DES LUTTES FÉMINISTES

Porter l'épinglette du 8 mars, c'est affirmer être féministe et afficher une détermination à poursuivre la lutte pour le plein respect des droits des filles et des femmes, dont celui de l'égalité dans les faits.

DEVOIR DE MÉMOIRE

Comme la situation s'améliore sur certains points et qu'un certain progrès se mesure, on peut constater que l'employeur s'approprie parfois le résultat. On ne veut pas leur enlever ce qui leur revient, mais en réalité, le mérite c'est aux consœurs, à travers leurs combats, qu'il va.

En ce qui concerne les travailleuses de métiers, parler du chemin parcouru sans mention de l'importance des combats contre l'employeur donne une vision trompeuse de la réalité.

L'équité et les milieux de travail plus respectueux ne sont pas venus tout seuls. Certaines ont dû se battre jusqu'en cour puis ont dû faire cheminer leur syndicat pour que ces derniers arrivent à faire changer les choses.

Ne pas mettre ces faits en évidence laisse entendre qu'il pourrait s'agir d'une évolution naturelle des mentalités qui s'ajuste au fil du temps. Cela occulte un grand pan de l'histoire et minimise l'importance des luttes de nos consœurs et donne l'impression qu'on peut attendre passivement que les choses s'arrangent seules avec le temps, que c'est maintenant terminé et que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.



COMITÉ DROITS DE LA PERSONNE...suite

Or, rien n'est plus faux dans le domaine des droits des femmes. Les combats ne sont pas terminés, les acquis ne le sont jamais vraiment. Les pionnières du 1500 ont tracé le chemin avec d'importants combats, elles n'ont pas attendu et ont exigé que leurs droits soient respectés. C'est grâce à elles que nous pouvons aujourd'hui constater du progrès et c'est avec la même détermination que nous continuerons à s'investir jusqu'à une réelle égalité.



(de gauche à droite): Annick Desormeau (installatrice mesure), Chrystelle Auger (installatrice mesure), Amilie Dubuc (jointeuse) et Jessica Legendre (monteuse).



Activité du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain le 28 février dernier. (de gauche à droite) : Pénélope Comtois, Anne Filiatrault, Joëlle Ravary, Chrystelle Auger. (au bas): Carole Martin



FÉVRIER, LE MOIS DE
L'HISTOIRE DES NOIRS

C'est un moment pour réfléchir aux efforts déployés par de nombreux militants syndicaux et organisateurs communautaires d'ascendance africaine qui mènent la lutte en faveur de l'inclusion dans les communautés et les milieux de travail. Au congrès national de 2017, les délégués du SCFP ont adopté un document d'orientation stratégique qui engage notre syndicat à combattre le racisme et la haine sous toutes ses formes, en plus de donner à nos membres les moyens de dénoncer la discrimination. En outre, les délégués ont adopté une résolution pour que nous poussions les gouvernements à mettre fin au profilage racial et que nous prenions position publiquement contre tout projet de loi qui en ferait la promotion. Le profilage racial constitue une forme de discrimination et d'atteinte à la vie privée, ce qui contrevient à la Charte canadienne des droits de la personne.

À l'échelle mondiale, le Groupe de travail d'experts des Nations unies sur les personnes d'ascendance africaine sensibilise les gens à l'histoire de l'esclavage, de la discrimination, du sectarisme et de la criminalisation. Nous avons tous quelque chose à apprendre de cette histoire pour mieux lutter contre les barrières systémiques imposées aux personnes de race noire.

COMITÉ COMMUNICATIONS

En toute égalité

En décembre dernier se tenait le Colloque sur les droits de la personne ayant pour terme «EN TOUTE ÉGALITÉ». Notre consœur **Carole Martin**, présidente du Comité des droits de la personne au SCFP-QC, a ouvert le colloque avec un mot de bienvenue et une mise en contexte de ses discussions sur les droits de la personne. Par la suite, c'est le président du SCFP-QC, **Denis Bolduc**, qui a rappelé que les syndicats sont des agents de changement et l'importance du respect des droits de tous. **Charles Fleury**, secrétaire-trésorier du SCFP national, s'est aussi adressé aux participants par vidéo. Soulignant l'importance de la lutte pour l'égalité pour tous, «qui est au cœur de la mission de notre syndicat», il a rappelé que nous continuerons à nous battre pour cet objectif.



(de gauche à droite) : Mike Barney, président du Comité Triangle Rose, Carole Martin, Nathalie Claveau, Joëlle Ravary

Alice Audrain, agente principal service des droits de la personne SCFP, a fait une présentation sur le profilage racial et le racisme. Elle a démontré que les préjugés envers certains groupes de personnes sont souvent inconscients, mais non moins dommageables. Une bonne partie de la solution pour contrer cette réalité c'est l'ouverture d'esprit et l'éducation, mentionne-t-elle. Être jugé de façon négative constamment pèse lourd sur les personnes et entraîne des conséquences graves.

Marc-Édouard Joubert, président du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain, a parlé de l'implication syndicale des personnes de toutes provenances. Pourquoi? Pour la justice et l'équité. Comment? Marc-Édouard propose des solutions : cesser de catégoriser les gens, de les étiqueter. S'efforcer de comprendre l'autre. Déconstruire notre rapport au pouvoir ; une structure syndicale n'est pas l'équivalent du jeu «roi de la montagne». Favoriser les échanges informels avec les groupes en quête d'égalité, cela permet d'expliquer la structure, de faire de l'éducation syndicale. Intégrer les divers comités aux structures décisionnelles des syndicats pour une réelle implication.

Étienne Chamberland, vice-président pour Aide aux Trans du Québec, est venu expliquer le spectre de l'orientation, de l'identité et l'expression de genre. «Homme/Femme et tout ce qu'il y a entre les deux, au final, nous sommes tous des êtres humains; il n'est pas nécessaire de porter des étiquettes».

Présentée par notre consœur Nathalie Claveau, présidente du Conseil québécois des autochtones et membre du Conseil national des Autochtones du SCFP, **Natacha Tremblay**, analyste judiciaire, a présenté un suivi de la Commission d'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées. La mission de la commission est d'enquêter sur les politiques et les causes systémiques de la violence faites aux femmes autochtones et de faire des recommandations. <http://www.mmiwg-ffada.ca/fr/> Le rapport final est prévu pour le printemps 2019.

Danielle Lamy, avocate et conseillère au SCFP-QC a parlé de la violence domestique - en quoi ça concerne les syndicats? Les conséquences sur une victime de violence se répercutent aussi sur l'emploi. L'augmentation du taux d'absentéisme et les congédiements sont malheureusement fréquents dans ces cas. Que peut-on faire? Inscrire des dispositions pour prendre soin de ces cas dans la convention collective. Des congés peuvent être prévus pour permettre des absences sans pénaliser les personnes. Possibilité d'utiliser les congés maladie. Il reste du chemin à faire sur ce point, mais les solutions sont accessibles.

COMITÉ COMMUNICATIONS...suite

Le 6 décembre, Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes, notre consœur Joëlle Ravary vice-présidente du Comité de la condition féminine de la FTQ, a ouvert la 2^e journée du colloque en nommant les quatorze (14) jeunes femmes victimes de la tuerie de la Polytechnique en 1989.

Geneviève Bergeron (née en 1968), étudiante en génie civil.
Hélène Colgan (née en 1966), étudiante en génie mécanique.
Nathalie Croteau (née en 1966), étudiante en génie mécanique.
Barbara Daigneault (née en 1967), étudiante en génie mécanique.
Anne-Marie Edward (née en 1968), étudiante en génie chimique.
Maud Haviernick (née en 1960), étudiante en génie des matériaux.
Barbara Klucznik-Widajewicz (née en 1958), étudiante infirmière.
Maryse Laganière (née en 1964), employée au département des finances.
Maryse Leclair (née en 1966), étudiante en génie des matériaux.
Anne-Marie Lemay (née en 1967), étudiante en génie mécanique.
Sonia Pelletier (née en 1961), étudiante en génie mécanique.
Michèle Richard (née en 1968), étudiante en génie des matériaux.
Annie St-Arneault (née en 1966), étudiante en génie mécanique.



La tuerie de l'École polytechnique est une tuerie en milieu scolaire à caractère misogyne qui a eu lieu le 6 décembre 1989 à l'École polytechnique de Montréal, au Québec. Marc Lépine, âgé de vingt-cinq (25) ans, ouvrit le feu sur vingt-huit (28) personnes, tuant quatorze (14) femmes et blessant quatorze (14) autres personnes (10 femmes et 4 hommes) avant de se suicider. Il s'agit de la tuerie en milieu scolaire la plus meurtrière de l'histoire du Canada.

Nathalie Provost, blessée lors de l'événement, est venue entretenir les participants sur le contexte de l'époque et les conséquences depuis. La mort, la douleur, la peur, la colère, la confusion... Finalement, avec l'aide d'une thérapie et des années plus tard, le retour. Debout. Cesser d'être victime, laisser le passé derrière. «Les droits de la personne avancent, reculent, ils ne sont jamais «acquis», il ne faut jamais cesser de se battre pour les faire progresser».

La grève à l'épreuve du droit? L'avocat **Félix-Antoine Michaud** et **Marc Ranger**, directeur québécois du SCFP, ont parlé du droit de grève versus les lois spéciales de retour au travail forcé. Les résultats des gains juridiques sont souvent mitigés sur le terrain. Les combats ne doivent pas être simplement juridiques, les grèves se passent sur le terrain, pas devant les juges. La désobéissance civile organisée est à considérer avant les combats juridiques interminables. Il ne faut pas hésiter à prendre des risques intelligents. «Le droit est nécessaire, mais non suffisant». Action ou inaction, le risque est toujours présent.

« Il y a de quoi être fier de nos représentantes du 1500, Carole, Joëlle et Nathalie qui, toute les trois (3), pour la première édition de ce colloque, ont fait un travail exceptionnel, une réussite sur toute la ligne. Le panel d'invités était très diversifié, les sujets intéressants et les témoignages très instructifs pour s'ouvrir l'esprit à toutes les différences qui nous entourent. Je suis d'avis qu'au prochain rendez-vous, l'ensemble du conseil régional Laurentides devrait participer à ce colloque qui selon moi, va grandir au fil du temps. Encore une fois bravo à nos trois (3) consœurs ». - **Iréne Boudreau, vice-président, région Laurentides**

RÉGION MONTMORENCY

Bilan des derniers mois

C'est avec un grand plaisir que j'ai repris, en janvier dernier, ma fonction de président régional après plusieurs mois passés en comité de négociation. Libéré sur ce dernier depuis novembre 2017, je tiens à remercier la structure régionale pour l'excellent travail accompli durant cette période.



Je prends aussi le temps de remercier mon confrère Pierre-Luc Girard qui a assumé le rôle de président régional durant cette période et je lui souhaite un bon retour dans ses fonctions au CED.

Activités

À la région, nous sommes actuellement à la préparation d'une soirée de type 5 à 7, suivie par la suite d'une partie des Capitales de Québec. Cette activité, qui aura lieu au mois de juin, fut très appréciée de nos membres par le passé. La structure régionale vous tiendra informés des détails entourant cet événement.



Auront lieu ensuite les élections des postes de directeurs de secteurs, ainsi que celles des délégués. Pour nous, c'est une priorité d'avoir des représentants à tous les niveaux, ainsi que dans tous les secteurs. Ces postes occupent un rôle clé dans notre organisation. Dans cette ère où tout va vite, il faut être capable de communiquer rapidement la bonne information au bon moment et cela passe par notre structure syndicale. N'oubliez pas, votre directeur de secteur doit faire rapport au conseil régional de toute problématique pour que celui-ci en discute et tente de trouver des solutions en équipe.

Il faut donc s'assurer d'avoir une structure complète, car le jeu de la chaise vide n'est jamais à notre avantage. **Directeurs et délégués, vous êtes sur la première ligne vis-à-vis la gestion et votre rôle est d'une importance cruciale. Nous aurons besoin de vous; votre implication est importante!**

Changement de garde

Dernier point: je tiens à féliciter Stéphane Michaud pour son nouveau défi, celui d'occuper le poste de président provincial, ainsi que Sylvain Dubreuil dans la continuité de ses fonctions de secrétaire générale. Je ne peux passer sous silence toutes les années d'implication de Richard Perreault comme président provincial de notre section locale. Richard, je te remercie en mon nom et au nom de la région Montmorency. Merci pour toutes tes années consacrées au 1500. Travailler à tes côtés durant les dernières années a été tout un honneur pour moi! Merci pour tout et bonne retraite Richard!



Régime de retraite



Aussi, en tant que responsable exécutif des avantages sociaux et membre du comité de retraite, j'aurais besoin de votre appui pour le retour de vos procurations afin de pouvoir vous représenter à nouveau lors de l'assemblée annuelle du comité de retraite qui aura lieu au mois de juin. Avec vos procurations, nous avons la possibilité d'avoir un membre supplémentaire siégeant à ce comité. En temps et lieu, votre structure vous communiquera les informations en plus de notre groupe Facebook du 1500 qui vous expliquera la procédure à suivre.

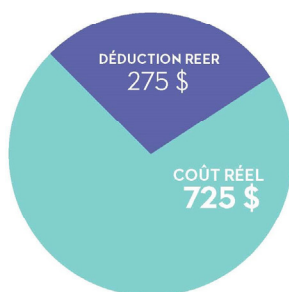


Un REER+ profitable qu'un REER ordinaire

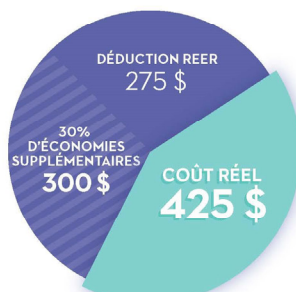
Un REER permet d'épargner en reportant à plus tard l'impôt à payer sur le montant que vous économisez. Ce que le REER+ fait de plus qu'un REER ordinaire, c'est qu'il vous fait économiser 30 % plus d'impôt¹. En économisant plus d'impôt, vous épargnez encore plus vite. Et ces économies d'impôt supplémentaires vont directement dans vos poches !

Pour un REER de 1 000 \$

➤ REER ordinaire



➤ REER+ au Fonds



➤ Avec la **retenue sur le salaire** du REER+, vos cotisations sont prélevées à même votre paie par votre employeur. Ce qui fait que vos 30 % d'économies d'impôt de plus vous sont remises immédiatement à chaque paie plutôt qu'au moment de votre déclaration de revenus. Ça vous fait donc des versements beaucoup plus petits.

➤ Si vous préférez, les **prélèvements bancaires automatiques** sont l'autre façon flexible d'épargner. Ils vous permettent de prélever dans votre compte bancaire le montant que vous souhaitez investir, à la fréquence que vous voulez.

➤ 16,35 \$² PAR PAIE.

Voilà ce qu'il en coûte pour avoir 1000 \$ de REER+ par année.

Prêt à épargner avec le REER+ au Fonds ?



➤ Appelez au **1 800 567-3663**
(du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 17 h)



➤ Visitez notre site
fondsftq.com

¹ Les crédits d'impôt accordés aux actionnaires du Fonds sont de 15 % au Québec et de 15 % au fédéral. Ils sont limités à 1 500 \$ par année fiscale, ce qui correspond à l'achat d'actions du Fonds d'un montant de 5 000 \$.

² Exemple basé sur l'année d'imposition 2018, pour une personne ayant un revenu annuel imposable de 40 000 \$, à un taux d'imposition marginal de 27,5 %, et recevant 26 paies par année dont les versements tiennent compte des économies d'impôt immédiates sur la paie. Les montants indiqués sont des simulations qui peuvent varier selon votre situation fiscale.

Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web fondsftq.com, auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

MON DÉPART À LA RETRAITE LE 1^{ER} AVRIL

Juin 1986 : Ma première embauche à Hydro-Québec à Alma au Lac Saint-Jean, région Saguenay. Je deviens « syndiquée » pour la 1^{re} fois! Membre du SCFP! J'ai un statut d'employée temporaire! À cette époque, les temporaires ne cumulent pas de durée de service. Les listes de rappel des temporaires avec cumul de durée de service sont instaurées peu après 1986! De plus, on ne cotise pas au régime de retraite d'Hydro-Québec (RRHQ); ce n'est qu'en 1990 que les temporaires peuvent commencer à cotiser. Encore là, à cette époque, les temporaires n'ont pas de congés maladie. Je suis une employée temporaire pendant cinq (5) ans et j'occupe différentes fonctions syndicales, dont celle de vice-présidente de la section locale 2000.

Septembre 1990 : J'obtiens enfin un poste permanent d'agent releveur à Saint-Félicien! J'ai maintenant la sécurité d'emploi! Et tous les avantages sociaux des permanents.

1996 : Les syndicats d'Hydro-Québec négocient l'horaire variable et la semaine de quatre (4) jours, ainsi que des améliorations à notre RRHQ et l'accumulation des congés de maladie pour les temporaires. C'est la première fois que les parties signent une entente de cinq (5) ans (trois (3) ans pour les salaires).

Mai 1999 : J'ai vécu la dernière grève à Hydro-Québec de mai à septembre 1999. Cinq (5) mois de grève! Nous sommes en front commun les trois sections locales : 957, 1500 et 2000. Je suis sur les lignes de piquetage chaque matin avec mes confrères du 957 et du 1500. J'en profite pour saluer mon confrère et ami, le grand syndicaliste, Yvan Tremblay, anciennement vice-président de la région Saguenay du 1500 et membre à vie du 1500, avec qui j'ai milité au sein du Conseil régional FTQ du Saguenay.

En 1999, nous devons négocier que les salaires pour 1999 et 2000. Cependant, nous avons d'autres enjeux dans nos négociations avec l'employeur : les surplus du RRHQ! Dans un contexte d'exportation, nous développons un nouveau concept de grève. Seule la clientèle québécoise aura la garantie du maintien des services essentiels. La grève vise la facturation et l'exportation d'énergie. La grève débute le 5 mai et se termine le 27 septembre 1999. L'entente prolonge les conventions collectives jusqu'en 2003 et nous donne, entre autres, un congé de cotisation sur le RRHQ (même si ce n'est pas notre premier choix).

Il y a beaucoup de points de « droit » à connaître lors de grève « légale » prévue au Code du travail, mais nous sommes également assujettis au maintien des « services essentiels », ce qui vient limiter nos moyens de pression afin d'assurer la sécurité des citoyens du Québec (l'électricité étant un besoin de base essentiel). Tout cela m'a amenée à étudier en droit du travail afin de bien connaître nos droits et obligations. Par la suite, je suis embauchée par le SCFP comme « conseillère syndicale ».

Août 2003 : C'est dans ce contexte que je suis arrivée à Baie-Comeau en août 2003 dans mes nouvelles fonctions de conseillère SCFP. J'assure le support aux différentes sections locales des municipalités de la Côte-Nord, de Pointe-Lebel jusqu'à Havre-St-Pierre, en passant par Baie-Comeau, Baie-Trinité et Sept-Îles, ainsi qu'aux trois (3) sections locales d'Hydro-Québec (957-1500-2000). Je travaille avec les syndicats de la Côte-Nord pendant cinq (5) ans. Pour les syndicats d'HQ, j'analyse les griefs, je les plaide devant le tribunal d'arbitrage et pour les sections locales du secteur municipal, je suis porte-parole aux tables de négociation (cols blancs, cols bleus, professionnels).

Avril 2008 : Étant native de Lanaudière et voulant me rapprocher de ma région natale, un poste se libère en 2008 à Trois-Rivières. Je postule donc et j'obtiens le poste. Je travaille encore avec les trois (3) syndicats d'HQ, les cols blancs de Trois-Rivières et les chauffeurs d'autobus. J'ai vécu avec les syndicats d'HQ de la Mauricie la fermeture de la centrale nucléaire de Gentilly-2 en septembre 2012. Tout près de 800 employés sont déclarés excédentaires, dont près de 300 au 1500! C'est un drame pour l'économie de la région Mauricie toute cette perte de bons emplois!

Nous avons heureusement une très bonne collaboration des principaux gestionnaires de la DPNE (Direction principale Énergie nucléaire). Nous négocions plusieurs ententes avec les représentants de l'employeur afin de faire tout ce qu'il est possible de faire pour relocaliser chacun des travailleurs avec très peu de postes en région. Beaucoup de travailleurs sont malheureusement obligés de déménager, mais nous avons pris soin de tout le monde jusqu'au dernier qui a été relocalisé.

MON DÉPART À LA RETRAITE ...SUITE

J'ai aussi plaidé beaucoup de griefs contestant des congédiements. Congédiements pour différents motifs (vol de temps, utilisation des biens d'HQ à des fins personnelles, vol d'outils, non-respect du code d'éthique, etc.) : faites attention! Vous avez de bons emplois à Hydro-Québec!

Mai 2014 : J'obtiens un poste de conseillère à Montréal au bureau provincial du 1500. Je m'installe à Laval, je suis enfin plus près de ma région natale Lanaudière et de ma famille (7 sœurs, 2 frères, 2 fils, 2 belles-filles et 1 petit-fils). Je travaille maintenant comme conseillère syndicale principalement pour le 1500. Je suis assignée aux régions Maisonneuve, Richelieu et Saint-Laurent, et ce, pour 2014 et 2015. Je suis également porte-parole aux négociations des employés d'Hydro-Sherbrooke.

Avril 2015 : Les officiers provinciaux me demandent de remplacer mon collègue Maxime Valade comme conseillère principale au 1500 et je suis aussi assignée à la région Laurentides. Le 1500 provincial, c'est une ruche d'abeilles! Une équipe avec qui j'ai aimé travailler! D'abord tous les comités provinciaux (AVA, CRAT, DDLP, FEC, CPSS, etc.). Les adjointes administratives, de précieuses collaboratrices : Christine, Mélanie, Josée, Nathalie et Judith. Les vice-présidents des onze (11) régions que je vois à chaque Comité Exécutif Provincial (CEP).

Je travaille principalement avec votre secrétaire général, Sylvain Dubreuil (un bourreau de travail!) et votre coordonnateur de griefs, André Roy (le 1^{er} arrivé au bureau et le dernier parti ☺). Je collabore à la préparation et au suivi des CEP. Je participe au CRT-Corpo où nous discutons de l'ensemble des problèmes de la province, ainsi qu'au CRT-protocole d'arbitrage (médiation où nous tentons de régler hors cour les griefs avant de les plaider devant l'arbitre de griefs). Je participe également à l'analyse des griefs concernant l'obtention des postes vacants (médiation aussi avant arbitrage) en CRT-provincial. Au total, pour la province, c'est environ 6 000 griefs!

Août 2016 : Ma vie bascule....

Après six (6) semaines de vacances, principalement à faire du vélo, je contracte le virus du Nil occidental (VNO). Je me retrouve en ambulance à l'hôpital en grande douleur... Hospitalisée quatre (4) mois, je ne marche plus...le virus me paralyse les deux (2) jambes. On me donne de « bonnes pilules » et quand la douleur passe, je commence la réadaptation. Je commence à me battre tous les jours pour retrouver l'usage de mes jambes. Je retourne au travail un an après, en août 2017. C'était très important pour moi! Heureusement, ma tête n'a pas été « touchée ». Je souhaite donc retourner au travail le plus rapidement possible. Mon médecin est d'accord et recommande un retour progressif.

Septembre 2017 : De septembre à décembre 2017, je travaille à 2, 3 et 4 jours semaine. Après six (6) mois, je reprends le travail à temps plein.

Fin 2017 et 2018 : Je me joins au comité de négociation provincial. De gros défis nous attendent. L'employeur nous a déjà présenté ses enjeux (transition énergétique, développement du solaire et de l'éolien, virage clientèle...) et ses besoins de flexibilité, mobilité et de mieux doter les postes. Nous préparons la tournée d'assemblées générales pour avoir le mandat de négocier de façon anticipée et nous obtenons le mandat.

Le contexte dans le cadre de nos négociations à Hydro-Québec : Le syndicat des employé-e-s de métiers d'Hydro-Québec, c'est environ 6 000 membres répartis en onze (11) régions. La solidarité des 6 000 membres, c'est notre rapport de force face à l'employeur. Le front commun des six (6) syndicats du SCFP c'est aussi le rapport de force d'environ 14 500 membres lors de négociations de clauses communes!

L'employeur, Hydro-Québec, étant une société d'État, son principal actionnaire est le gouvernement qui représente la population et la population est composée de 60 % de non-syndiqués qui envient nos conditions de travail!

Les syndicats d'Hydro-Québec ont beaucoup d'expérience! Le 1500 a d'ailleurs fêté son 50^e anniversaire en juin 2017! C'est le syndicat qui a négocié la sécurité d'emploi, de bons salaires et des avantages sociaux (vacances, congés maladie, congés sociaux, un très bon régime de retraite (RRHQ) etc.).

MON DÉPART À LA RETRAITE ...suite

Le syndicat du 1500, avec toute sa structure syndicale et ses officiers, s'occupe constamment de l'application de la convention collective et de la défense des travailleurs. Nous avons notre entente de principe avec l'employeur en juillet 2018. Nous repartons en tournée d'assemblées générales et obtenons l'accord de la majorité de nos membres. Le travail du syndicat 1500 n'est pas fini! Nous continuons de nous assurer de faire respecter la nouvelle convention et des nouvelles modalités avec un comité de suivi. Pour avoir travaillé depuis 1987 avec des gars du 1500, j'ai confiance pour la continuité! J'ai confiance, car je vois beaucoup de jeunes délégué-e-s, directeurs-trices ou vice-présidents de régions, tous des gars - des femmes solides qui ont de « bonnes têtes », qui vont continuer de porter le flambeau syndical!

Je termine en soulignant que le 1500 a eu pendant dix-neuf (19) ans à la présidence provinciale, Richard Perreault. Un président d'expérience qui vous a bien représentés face à l'employeur, ainsi qu'au SCFP-Québec et à la FTQ. J'ai eu le plaisir et l'honneur de faire la dernière négociation avec Richard et ses trois (3) vice-présidents régionaux : Stéphane Michaud (Laurentides), Luc Corriveau (Maisonnette) et Alexandre Bussièrès (Montmorency). Ce fut une expérience vraiment enrichissante malgré tous les défis!

Longue vie à toi, Richard et BONNE RETRAITE bien méritée après toutes ces années! Et félicitations au nouveau président provincial du 1500, Stéphane Michaud!



Muriel Masse
Conseillère syndicale

**VIVE LE 1500, « CONTINUONS ENSEMBLE »!
MERCI À VOUS TOUS AVEC QUI J'AI EU UN
IMMENSE PLAISIR DE TRAVAILLER!
SOLIDAIREMENT VÔTRE!**

REGROUPEMENT DES SYNDICALISTES À LA RETRAITE (RSR)

Saviez-vous que le syndicat SCFP-1500 est affilié au « Regroupement des Syndicalistes à la Retraite » du Conseil régional de la FTQ Montréal métropolitain (CRFTQMM)? les membres du 1500 qui sont à l'aube de leur retraite et les retraités qui le souhaitent peuvent participer aux activités et aux rencontres du regroupement. C'est quoi ce regroupement?

C'est un groupe de militants et de militantes de longue date qui, avec leurs connaissances et leurs savoirs, permettent de faire avancer les débats concernant les luttes à poursuivre.

Ce sont des personnes toujours prêtes à soutenir les causes et les actions, tant syndicales que sociales. Elles participent aux différentes manifestations, aux signatures de pétitions, au Comité d'environnement de la CRÉ, aux tables de concertation des aînés de Montréal et le Laval, etc...

Les rencontres se tiennent en avant-midi, le 3^e jeudi des mois de février, mars, avril, mai, juin, octobre, novembre et décembre dans les locaux des TUAC-500, au 1200, boulevard Crémazie Est. Il y a aussi trois (3) assemblées générales annuelles qui se tiennent le même jour des rencontres des mois de février, mai et novembre. Les personnes intéressées peuvent devenir membres de leurs différents comités.

Si vous avez besoin de plus d'informations, vous pouvez écrire aux membres du comité du RSR au invernes@videotron.ca

Solidairement !

Emmanuel Patola
Responsable du comité provincial de
communications

PROGRAMME DE PRÉPARATION À LA RETRAITE POUR LES EMPLOYÉS D'HYDRO-QUÉBEC

Le Cégep Marie-Victorin et la Caisse Desjardins Hydro unissent leurs expertises afin d'offrir une formation aux employés d'Hydro-Québec.

Le programme est offert à tous les employés d'Hydro-Québec qui ont 50 ans et plus au moment de l'inscription. Il permet au participant d'obtenir de l'information sur le régime des rentes d'Hydro-Québec, sur les moyens financiers dont il disposera à la retraite et de connaître les démarches à effectuer. Il est aussi conçu pour aider le participant à prendre conscience des changements occasionnés par la retraite pour qu'il puisse mieux y faire face et favoriser la réflexion sur l'orientation à donner à sa nouvelle vie.

Des sessions de deux (2) jours (vendredi-samedi et samedi-dimanche), accessibles partout au Québec, personnalisées au régime de retraite de notre employeur.

Le Cégep Marie-Victorin offre une partie de la formation qui concerne le volet psychosocial et le volet santé. La Caisse Desjardins Hydro offre l'autre partie de la formation qui traite du volet juridique et de la planification financière.

Le coût du programme est de 260 \$ par employé et 130 \$ par conjoint (plus taxes applicables). À la suite de la dernière négociation, les frais liés à cette formation de préparation à la retraite sont **maintenant remboursés par l'employeur, jusqu'à concurrence de 300 \$** par employé (une fois en carrière).

Pour consulter les modalités de remboursement, par l'Intranet Hydro, allez sur « Mon Espace personnalisé » dans la section Espace RH > Rémunération et avantages sociaux > Retraite > Départ à la retraite > Préparation à la retraite.

Des places sont disponibles, inscrivez-vous en cliquant sur le lien qui se retrouve sur notre site web scfp1500.org à l'onglet « aide-mémoire » au bas de la page à gauche.

Information :

514 278-3535, # 5221 ou 1 800 700-0623, #5221

hq@collegemv.qc.ca



Desjardins
Caisse Hydro

APPUI DES SYNDICATS SCFP D'HYDRO-QUÉBEC ENVERS LES MÉTALLOS EN LOCK-OUT CHEZ ABI

Le 11 janvier 2018, Alcoa et Rio Tinto Alcan [ont décidé conjointement de mettre en lock-out](#) les 1 030 travailleurs de l'aluminerie de Bécancour (ABI) dans le Centre-du-Québec. Nous en sommes maintenant à plus de 14 mois de lock-out.

Mercredi le 13 mars 2019, les 6 syndicats SCFP qui représentent environ 14 000 membres chez Hydro-Québec ont fait parvenir une lettre d'appui aux lockoutés. La voici:

Chers confrères, chères consœurs des Métallos en lock-out chez ABI,

Après presque 14 mois de ce lock-out, injustifiable comme l'est tout lock-out, nous tenons à vous réaffirmer notre pleine solidarité. Nous trouvons profondément inacceptable que les multinationales Alcoa et Rio Tinto Alcan aient ce pouvoir de chambouler vos vies et celles de vos familles, remettant ainsi en question vos droits et votre dignité. Nous trouvons choquant que votre employeur vous fasse subir une telle épreuve pour avoir défendu des principes aussi fondamentaux que l'ancienneté et le droit à la retraite dans la dignité. Ces principes sont aussi les nôtres et ceux du mouvement syndical québécois. Nous vous affirmons que vous n'êtes pas seuls. Les quelque 14 000 membres des six syndicats SCFP d'Hydro-Québec sont de votre côté. Votre épreuve est aussi notre épreuve et celle de tous les travailleurs et travailleuses qui partagent vos aspirations. Nous dénonçons vigoureusement l'attitude de votre employeur. Il doit mettre fin à ce lock-out immédiatement et négocier avec vous une convention collective équitable dans les plus brefs délais. Sachez que d'ici là, chaque jour qui passera ne fera que renforcer davantage notre appui à votre cause. N'hésitez pas à nous contacter pour discuter de ce que nous pouvons faire pour vous soutenir.

Solidairement vôtres,

Les membres de la coordination des syndicats SCFP d'Hydro-Québec (sections locales 5735, 4785, 957, 1500, 2000 et 4250).



Photo: SCFP

Remise de la lettre d'appui des six syndicats SCFP d'Hydro-Québec envers les lockoutés de l'aluminerie de Bécancour (ABI) membres du syndicat des Métallos, le 13 mars 2019. À gauche, Alain Croteau, directeur des Métallos; à droite, Stéphane Michaud, président du SCFP 1500 et émissaire de la coordination des syndicats SCFP d'Hydro-Québec.

ESPACE RÉSERVÉ À L'ENVOI POSTAL

ENVOI DE PUBLICATION CANADIENNE N° 40064011

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée
au Canada au: **SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE MÉTIERS
D'HYDRO-QUÉBEC**, 1010, rue De Liège Est, 3e étage
Montréal (Québec) H2P 1L2

OFFRE VIP

Notre Conseil d'administration, qui établit les orientations et décide des priorités de la Caisse, compte parmi ses membres un représentant du syndicat.

Prenez rendez-vous avec un de nos conseillers pour
découvrir notre offre VIP

En partageant les mêmes
valeurs, plusieurs
initiatives ont vu le jour
grâce à ce partenariat.

Ensemble, nous
contribuons au bien-être
économique et social de
la communauté des
employés de métiers
d'Hydro-Québec.

514-289-3500

1 800-340-1322

info@caissehydro.com

Desjardins Caisse
Hydro a le privilège
d'avoir un partenariat
avec le Syndicat des
Employé-e-s de Métiers
depuis de nombreuses
années.



Partenaire de choix des employés
d'Hydro-Québec



Desjardins
Caisse Hydro

www.caissehydro.com